

## SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 27 MARS 2006

Province de Québec  
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 27 mars 2006, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Madame et Messieurs les conseillers, Carine Lachapelle, Normand Gravel, Yves Sigouin et André Tremblay, sous la présidence de Monsieur Denis Lacasse, maire suppléant et président de l'assemblée.

Madame Déborah Bélanger, mairesse, et Monsieur Normand Girouard, conseiller, sont absents.

Monsieur Alain Deslauriers, directeur général, et Madame Claire Coulombe, greffière, sont aussi présents.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Denis Lacasse, maire suppléant, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance. Il est 19h30.

099/27-03-06

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle, appuyée par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière en retirant l'item suivant :

#### ***K.2 Mémoires des alentours***

et en ajoutant l'item suivant :

#### ***K.3 Demande d'appui pour la mise en place d'un programme d'infrastructures municipales régionalisé et dédié pour les équipements de loisir, sport et plein-air.***

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

Que le nouvel ordre du jour adopté modifie le contenu de la résolution numéro 098/13-03-06 adoptée le 13 mars 2006 et que la décision relative à la demande de dérogation mineure numéro 2006-00001 soit reportée à la prochaine séance du Conseil.

#### **A Ouverture**

1. Adoption de l'ordre du jour

#### **Période de questions du public**

#### **B Gestion financière**

1. Assurance collective – renouvellement 2006-2007

#### **C Gestion administrative**

1. Embauche d'une adjointe administrative

#### **D Contrat et appel d'offres**

1. Appel d'offres no : 2006-01 : recherche en eau souterraine (secteur Sainte-Véronique)

#### **E Avis de motion**

#### **F Adoption des règlements**

#### **G Sécurité publique**

## SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 27 MARS 2006

- H**      **Transport routier**
- I**      **Hygiène du milieu**
- J**      **Urbanisme et mise en valeur du territoire**
- K**      **Loisirs et culture**
1.      Fête nationale secteur Sainte-Véronique
  2.      Mémoires des alentours - *reporté*
  3.      *Demande d'appui pour la mise en place d'un programme d'infrastructures municipales régionalisé et dédié pour les équipements de loisir, sport et plein-air*
- L**      **Divers**
1.      Demande du Mouvement des Personnes d'Abord de la Vallée de la Rouge

### Période de questions du public

- M**      **Levée ou ajournement de la séance ordinaire.**

**ADOPTÉE**

### Période de questions du public

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

## GESTION FINANCIÈRE

100/27-03-06

### ASSURANCE COLLECTIVE – RENOUELEMENT 2006-2007

**ATTENDU** que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des conditions de renouvellement du contrat d'assurance collective des employés de la Ville et qu'ils jugent opportun de les accepter;

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal accepte les conditions de renouvellement présentées par SSQ-Vie concernant l'assurance collective des employés de la Ville de Rivière-Rouge pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2006 au 31 mars 2007 au montant de 106 918,71 \$, taxes incluses.

Qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à Monsieur Richard Paquin du Groupe financier AGA inc.

**ADOPTÉE**

## GESTION ADMINISTRATIVE

101/27-03-06

### EMBAUCHE D'UNE ADJOINTE ADMINISTRATIVE

Il est proposé par le conseiller André Tremblay, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'entériner l'embauche de Madame Josée Fournier à titre d'adjointe administrative (poste régulier à temps complet soumis à une période de probation de 90 jours) au service du greffe à partir du 20 mars 2006 selon les termes de la convention collective de travail en vigueur.

**ADOPTÉE**

**CONTRAT ET APPEL D'OFFRES**

102/27-03-06

**APPEL D'OFFRES NO : 2006-01 : RECHERCHE EN EAU SOUTERRAINE  
(SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE)**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

D'approuver les documents de soumissions relatifs à la réalisation de travaux de recherche en eau souterraine dans le secteur Sainte-Véronique faisant partie de l'appel d'offres no : 2006-01 de la Ville, tel que préparés en date du 27 mars 2006.

Que la Ville de Rivière-Rouge requiert des offres pour la réalisation de travaux de recherche en eau souterraine dans le secteur Sainte-Véronique qui se décrivent approximativement comme suit :

- Recherche en eau souterraine, forages et essais de pompage.

Que les documents nécessaires à la préparation des soumissions puissent être obtenus à compter du 3 avril 2006 au bureau de la Ville, moyennant un dépôt non remboursable de 20.00 \$, que le paiement soit effectué en argent comptant ou chèque émis à l'ordre de la Ville de Rivière-Rouge et que tout renseignement concernant le présent projet puisse être obtenu de Monsieur Michel Robidoux, directeur des travaux publics.

Que les soumissions soient accompagnées d'une garantie de soumission sous forme d'un chèque certifié représentant au moins dix pourcent (10 %) du montant de la soumission à l'ordre de la Ville de Rivière-Rouge ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour une période de cent vingt (120) jours de la date d'ouverture des soumissions et que seules les soumissions présentées sur les formules de la Ville soient acceptées.

Que seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs en forage qui ont l'expertise nécessaire à la réalisation des travaux projetés et qui ont leur place d'affaires au Québec ou dans une province ou un territoire visé par un accord de libéralisation des marchés applicable aux municipalités.

Que les soumissions (original et une (1) copie) dûment complétées et signées soient reçues au bureau de la Ville dans des enveloppes scellées portant l'inscription « **SOUMISSION SUR APPEL D'OFFRES NO : 2006-01** » jusqu'à 14h00, heure locale, le 20 avril 2006 à l'adresse de la Ville, pour être ouvertes publiquement le 20 avril 2006 à 14h05 au bureau de la Ville.

Que la Ville de Rivière-Rouge ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Que l'appel d'offres soit publié dans le journal L'Information du Nord ainsi que sur le système électronique d'appel d'offres (SÉAO).

**ADOPTÉE**

**LOISIRS ET CULTURE**

103/27-03-06

**FÊTE NATIONALE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

## SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 27 MARS 2006

D'autoriser Monsieur Martin Paquette, directeur des loisirs et de la culture de la Ville, à présenter une demande d'aide financière pour la réalisation de la Fête nationale 2006 dans le secteur Sainte-Véronique.

### ADOPTÉE

104/27-03-06

### **DEMANDE D'APPUI POUR LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES RÉGIONALISÉ ET DÉDIÉ POUR LES ÉQUIPEMENTS DE LOISIR, SPORT ET PLEIN-AIR**

**CONSIDÉRANT** que le gouvernement du Québec ne propose aucun programme dédié pour la mise en place et la mise au niveau d'infrastructures de sport, de loisir et de plein-air, sauf l'investissement de 400 000,00 \$ fait dans le cadre de finale provinciale des Jeux du Québec;

**CONSIDÉRANT** que les municipalités ont eu à prioriser et à supporter la mise à niveau et la réfection des infrastructures routières et de traitement des eaux;

**CONSIDÉRANT** que la situation de déficit d'infrastructures sportives, de loisir et de plein-air est encore plus importante dans les Laurentides en raison de la croissance qu'a connu la région les derniers 20 ans;

**CONSIDÉRANT** que la majorité des investissements faits par le gouvernement au niveau des infrastructures sportives l'a été lors d'événements majeurs comme le championnat du monde de la FINA en 2005;

**CONSIDÉRANT** qu'une partie de la taxe sur le tabac qui servait au paiement de la dette olympique deviendra disponible en 2006 et pourrait être dédié à un programme d'infrastructures de loisir, de sport et de plein-air;

**CONSIDÉRANT** que le gouvernement minimise les revenus de cette taxe dédiée au paiement de la dette olympique en mentionnant que celle-ci lui rapporte 80 millions, alors que selon des données du plan budgétaire du ministère des finances on devrait plutôt avancer près de 190 millions;

**CONSIDÉRANT** que Montréal prévoit réclamer une part importante de la taxe olympique pour la gestion et l'amélioration de ses infrastructures sportives;

**CONSIDÉRANT** que la mise en place d'une taxe sur la malbouffe permettrait aussi de contribuer à un programme d'infrastructures de loisir, de sport et de plein-air;

**CONSIDÉRANT** la prise de conscience sur l'état de santé des Québécois et les impacts d'une population de plus en plus sédentaire sur les coûts de soins de santé dans le futur;

**CONSIDÉRANT** que le développement d'une culture sportive québécoise passe par un réel engagement du gouvernement du Québec pour le développement du sport de masse qui nécessite la mise à niveau et la mise en place d'infrastructures de sport, de loisir et de plein-air;

**CONSIDÉRANT** que le gouvernement du Québec ne consacre que 75 millions de son budget de 45 milliards pour le développement de cette culture sportive;

### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

## SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 27 MARS 2006

De demander au ministère de l'Éducation, du sport et du loisir la mise en place d'un programme d'infrastructures régionalisé et dédié pour la mise aux normes et la mise en place de nouvelles infrastructures de sport, de loisir et de plein-air.

**ADOPTÉE**

### **DIVERS**

105/27-03-06

#### **DEMANDE DU MOUVEMENT DES PERSONNES D'ABORD DE LA VALLÉE DE LA ROUGE**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'accorder une aide financière de 500,00 \$ au Mouvement des Personnes d'Abord de la Vallée de la Rouge pour la réalisation de journées d'activités pour leur clientèle au cours de l'année 2006.

**ADOPTÉE**

### **Période de questions du public**

La seule question adressée aux membres du Conseil porte sur le fait que les sujets à l'ordre du jour ne soient pas discutés en profondeur lors de la séance.

106/27-03-06

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,  
appuyée par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h08.

**ADOPTÉE**

**LE MAIRE SUPPLÉANT**

**LA GREFFIÈRE**

---

Denis Lacasse

---

Claire Coulombe